



Ordre des travailleurs  
sociaux et des techniciens  
en travail social de l'Ontario

Remplir  
notre mandat



Nous  
concentrer  
sur l'avenir



Rapport annuel  
2004

# L'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario

## Mandat

L'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario protège les intérêts du public en réglementant l'exercice des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social et en promouvant l'excellence dans le cadre de ces professions.

## Vision

L'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social s'efforce d'atteindre une excellence organisationnelle dans le cadre de son mandat afin de servir les intérêts du public, de réglementer ses membres et d'être responsable et accessible auprès de la communauté.

## Valeurs

À notre avis, nous avons réalisé notre mandat et notre vision si les objectifs et les résultats de l'Ordre ainsi que ceux du Conseil reflètent les aspects suivants :

### Respect

- Chacun a le droit d'être traité avec dignité et respect;
- La diversité des perspectives et des cultures est reconnue et valorisée;
- Les travailleurs sociaux, les techniciens en travail social et les membres du public ont une représentation égale au sein du Conseil et leurs contributions au sein de l'Ordre sont valorisées.

### Équité et Transparence

- L'Ordre s'efforce d'offrir des services accessibles et disponibles en Ontario;
- Les communications entre l'Ordre et les différents intervenants sont claires;
- Les politiques et les processus sont transparents et reflètent l'ouverture, la qualité et la constance.

### Efficacité

- Les problèmes sont traités et les activités sont menées de façon efficace et opportune.

### Leadership et Responsabilisation

- L'Ordre fournit un leadership responsable et efficace;
- L'Ordre suit un plan stratégique et est responsable de ses opérations financières;
- Les politiques et les services sont évalués de façon régulière;
- Le Conseil et le personnel sont dignes de foi et renseignés et ils mettent en oeuvre les politiques de façon conséquente, montrant une responsabilisation auprès du public.

### Conduite Éthique

- Le Conseil et le personnel respectent un code de conduite établi en fonction des valeurs éthiques des professions.

### Communautés d'Entraide

- Par sa responsabilisation auprès du public, l'Ordre contribue à la création de communautés où règne l'entraide.



rapport de la  
présidente

**Diane Thompson**  
présidente

Je suis heureuse de pouvoir vous rendre compte des activités de l'Ordre pendant 2004. En élaborant le thème du présent rapport annuel, *Remplir notre mandat - Nous concentrer sur l'avenir*, nous étions conscients du fait qu'au moment où nous terminions ce rapport, le cinquième anniversaire de l'Ordre approchait. Une fois les processus organisationnels du début et leur développement assurés, 2004 s'avéra être une année où de nombreuses initiatives incluses au plan stratégique de l'Ordre furent consolidées et achevées. L'agencement de ces objectifs est l'assurance que l'Ordre remplit son mandat mais cible aussi ses priorités futures. À titre de présidente pour un troisième mandat, j'ai le plaisir de vous informer que 2004 a été une année pleine d'objectifs ambitieux, de nombreux défis et de remarquables réussites.

Les rapports mentionnés ci-dessous portent sur l'activité des comités statutaires et d'autres comités créés par règlement administratif de l'Ordre. L'addition du comité des finances reflète l'engagement pris par le Conseil afin de mettre en oeuvre des politiques et des processus de gestion financière à la fois transparents et responsables. L'Ordre a, par ailleurs, retenu les services d'une société de gestion de placements afin de placer l'actif de l'Ordre. La création du comité de gouvernance souligne l'engagement du Conseil à des pratiques éclairées de gouvernance et des examens réguliers des politiques de gouvernance approuvées par le Conseil. Ces comités supplémentaires du Conseil veillent à remplir le mandat, la vision et les valeurs de l'Ordre et à assurer une assise solide à l'avenir.

Un nombre de groupes de travail qui ont fait des recommandations au Conseil, ont terminé des travaux importants. Bien qu'elles ne soient pas exhaustives, on retrouve au chapitre des recommandations les suivantes :

- Le groupe de travail sur l'extension des services des techniciens en travail social a présenté ses recommandations au Conseil et un plan de travail est maintenant établi.
- Le groupe de travail sur l'examen d'entrée à la pratique a présenté ses recommandations au Conseil, et le Conseil a approuvé que l'Ordre « s'engage à administrer des examens d'entrée à la pratique dans le cadre du processus d'inscription à l'Ordre, conformément aux articles 7.(1) 2. et 8.(1)2 du Règlement 383/00 de l'Ontario ».
- Le groupe de travail sur la gouvernance a terminé son travail en formulant 21 politiques de base et en créant un modèle détaillé de

gouvernance que le Conseil pourra utiliser dans l'exercice de ses pouvoirs et ses opérations de direction et de contrôle de l'Ordre. J'ai eu le privilège d'être la présidente de ce groupe de travail pendant quatre ans avant qu'il ne devienne un comité du Conseil.

- Lors de sa réunion en mai, le Conseil a entrepris un examen approfondi des droits d'inscription pour voir à la possibilité d'offrir une réduction aux membres à leur retraite ou inactifs et aux répercussions élargies que cela aurait sur les politiques générales. Après avoir longuement étudié la question, le Conseil adopta la motion qu'une catégorie d'inscription de membres inactifs ou retraités ne soit pas mise en application pour l'instant et que la question soit remise à l'étude à la fin du plan de développement de cinq ans établi par le conseil transitoire.

Relativement aux questions législatives, la registrature et la deuxième vice-présidente de l'Ordre, Mary Ciotti, ont fait, en janvier, une présentation au comité permanent des Affaires gouvernementales de l'assemblée législative de l'Ontario concernant la *Loi de 2003 sur la Protection des renseignements personnels sur la santé (LPRPS)*. L'Ordre a également offert des commentaires et fait des recommandations au ministère de la Santé et des Soins de longue durée relativement au règlement proposé en vertu de la *LPRPS*. L'Ordre a été désigné comme organisme d'enquête conformément à la *Loi sur la Protection des renseignements personnels et les documents électroniques (LPRPDE)*. Au cours du dernier trimestre de 2004, le Conseil a commencé à étudier le processus d'examen quinquennal qui aurait lieu en 2005 et les recommandations éventuelles que le Conseil formulerait.

Le 15 avril, la registrature de l'Ordre et moi avons rencontré Mme Pupatello, la ministre des Services sociaux et communautaires pour lui fournir des informations sur l'Ordre et discuter de sujets d'intérêt commun. Nous avons également participé à des réunions supplémentaires avec le personnel de la ministre et la registrature pour faire le suivi de ces discussions. Nous sommes heureuses de leur appui et de leur aide.

L'assemblée annuelle a donné à l'Ordre l'occasion de tenir une Journée d'éducation en même temps. Ce fut une réussite sensationnelle. Nous comptons bâtir sur cette réussite en 2005.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, 2004 a été une année fort ambitieuse qui s'est terminée avec des accomplissements considérables pour l'Ordre. Fort de l'engagement continu du Conseil et l'appui professionnel constant de la registrature et de son personnel, l'Ordre est prêt à aller puissamment de l'avant afin de remplir pleinement son mandat, qui est de servir et de protéger l'intérêt public.

**Conseil :****Rangée du haut, de gauche à droite :**

Lisa Barazzutti, Anita Gupta  
Roman Delicart, Joe Fecht  
John Pretti, Shelley Hale  
Jai Mills, Marianne Park

**Rangée du bas, de gauche à droite :**

Muriel Hill, Sue-Ellen Merritt  
Diane Thompson, Mary Ciotti  
Joanne Turner

**Absents :**

Zita Devan, Geneviève Côté  
Judy Shanks, Kevin Kennedy  
Marco Ventola, Michael Kopot  
Mukesh Kowlessar, Rachel Birnbaum



rapport de la  
registrature

**Glenda McDonald, TSI**  
registrature

Alors que je prépare mon rapport annuel, les observations de l'Ordre relatives à l'examen quinquennal de la *Loi de 1998 sur le travail social et les techniques de travail social* tirent à leur fin. Elles rendent compte clairement du fait que l'Ordre a, en grande partie, atteint les objectifs énoncés dans le premier plan quinquennal et réussi à remplir pleinement son mandat qui est de réglementer les professions de travailleur social et de technicien en travail social dans l'intérêt public. Bien que nous soyons toutes et tous fiers des progrès que l'Ordre a accompli en une période relativement courte, nous sommes vivement conscients du besoin de nous concentrer sur l'avenir et de veiller à ce que les parties intéressées (membres, employeurs, étudiants, enseignants, le gouvernement et le public) aient confiance que l'auto-réglementation

des professions produira en Ontario une pratique éthique, efficiente et efficace en travail social et en techniques de travail social. Les faits saillants suivants des réalisations de l'Ordre en 2004 ont pour but de démontrer que cette confiance est bien placée :

#### Pratique professionnelle, Maintien des compétences et Éducation :

- Sous la tutelle du comité des normes de pratique professionnelle, l'Ordre continue à aller de l'avant dans ses révisions des normes professionnelles et l'élaboration de lignes directrices s'appliquant à quatre domaines de pratique professionnelle identifiés par les membres en consultation sur les normes de pratique professionnelle. Les membres étudieront ces lignes directrices qui se rapportent à leurs domaines respectifs avant qu'elles soient examinées en 2005 par le Conseil et qui, une fois approuvées, seront distribuées aux membres.
- Le programme de maintien des compétences des membres a reçu l'approbation « en principe » du Conseil en mai 2004 et a été soumis à un projet pilote auprès d'un échantillon représentatif des membres de l'Ordre en automne 2004.
- Un des faits saillants de 2004 porte sur la première Journée d'éducation tenue à l'intention des membres de l'Ordre, le 25 juin 2004, en même temps que l'Assemblée annuelle, et qui eut pour thème « Problèmes d'éthique contemporaine en pratique professionnelle ». La Journée fut une réussite sensationnelle qui donna l'occasion à plus de 300 membres de l'Ordre de valoriser leur pratique, de promouvoir un discours critique et de réaffirmer leur volonté de poursuivre une conduite éthique.
- En 2004, le personnel de l'Ordre a fait 75 présentations au sujet de l'Ordre et de son mandat à différents groupes intéressés, dont de nombreux étaient composés d'étudiantes et d'étudiants en travail social et en techniques de travail social.
- L'Ordre a convenu d'être un des partenaires du Internationally Educated Social Work Professionals Bridging Project, un projet financé par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités, patronné principalement par l'Université Ryerson et par Access Alliance Multicultural Community Health Centre, un centre de santé communautaire. Ce projet a pour but d'accroître l'accès à l'emploi en travail social, en Ontario, aux travailleurs sociaux de formation et d'éducation internationales.

- L'Ordre a appris que le ministère de la Santé et des Soins de longue durée avait approuvé notre demande de fonds en vue de créer une boîte à outils concernant la nouvelle loi provinciale sur la protection des renseignements personnels sur la santé (LPRPS) qui sera distribuée aux membres avant l'été 2005.

#### Inscription, Plaintes et Discipline

- En mai 2004, le Conseil a donné son approbation à un examen d'entrée à la pratique pour chacune des professions. L'élaboration d'un plan de travail relatif à la création de ces deux examens d'entrée à la pratique est actuellement en cours.
- L'Ordre a décerné 1 074 nouveaux certificats d'inscription, ce qui fait que le total des membres se chiffre maintenant à 11 514 membres.
- L'Ordre a tenu une deuxième audience du comité de discipline en septembre 2004. Conformément à la direction du comité précité, la décision du comité de discipline a été publiée sur le site Web et dans le bulletin de l'Ordre, *Perspective*.

#### Relations gouvernementales :

- La présidente et la registrature ont rencontré l'honorable Sandra Pupatello, Ministre des Services sociaux et communautaires en avril 2004 pour discuter, entre autres, des recommandations de l'Ordre à propos de la *Loi de 1997 sur le programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (LPOSPH)*. En décembre 2004, l'Ordre a été informé du fait qu'à partir du 15 décembre 2004, les règlements de la *LPOSPH* avaient été modifiés afin d'ajouter les travailleurs sociaux inscrits à la liste de professionnels pouvant remplir le répertoire de la vie quotidienne de la trousse de documents et de formules sur la détermination de l'invalidité.

C'est le fait que nous nous concentrons à remplir pleinement nos responsabilités statutaires et nos relations gouvernementales ainsi que nos communications avec les membres et autres parties intéressées qui assure que l'Ordre ne fonctionne pas dans le vide et qu'il conserve l'appui des membres professionnels et du public dans la réalisation de notre mandat.

J'aimerais profiter de cette occasion pour remercier le personnel de l'Ordre pour la compétence et le dévouement qu'il a apportés à la réalisation des décisions de principes du Conseil qui nous ont aidé à atteindre nos objectifs au cours de l'année écoulée. Nous allons, cette année, élaborer en collaboration avec le Conseil de nouvelles priorités stratégiques qui détermineront l'orientation de l'Ordre au cours des cinq prochaines années. Forts de l'expérience solide que nous avons accumulée pendant les cinq dernières années pour nous montrer le chemin, nous sommes fin prêts à affronter les défis de l'avenir.



**Personnel de l'Ordre :**

**Rangée du haut, de gauche à droite :**

Angella Rose, Nadira Singh  
 Marlene Zagdanski, Frances Ma  
 Eva Yueh, Catherine Painter  
 Mindy Coplevitch, Lynda Belouin  
 Trudy Langas

**Rangée du bas, de gauche à droite :**

Pamela Blake, Pat Lieberman  
 Glenda McDonald, Susanne Pacheco  
 Ema Sevdina, Tracey Richards

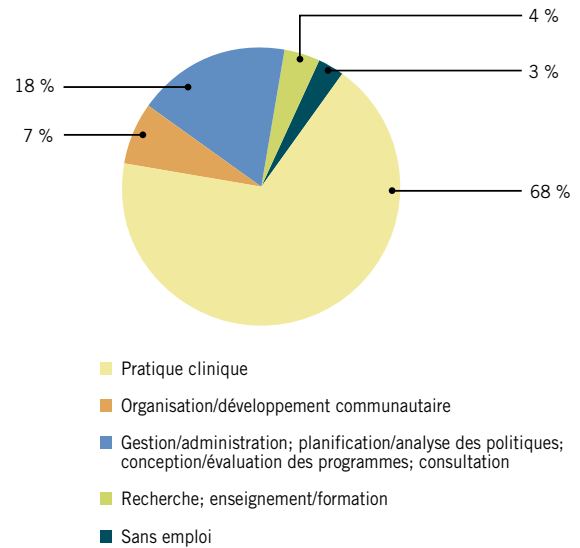
**Absentes :**

Gail Vormaworh, Elaine Hall

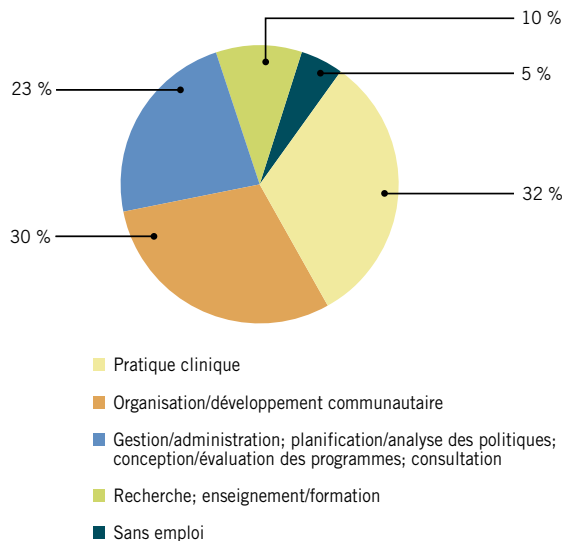
**Statistiques d'adhésion** (au 31 décembre 2004)

Statut de membre actuel	Année d'inscription					TOTAL
	2000	2001	2002	2003	2004	
TS inscrits	5 377	1 409	1 061	1 225	879	9 951
TS suspendus	270	105	22	0	0	397
TS démissionnaires	275	73	17	0	23	388
TS décédés	12	4	0	0	0	16
TTS inscrits	273	136	103	247	188	947
TTS suspendus	100	33	0	0	0	133
TTS démissionnaires	56	23	3	0	2	84
TTS décédés	3	0	0	0	0	3
TS/TTS inscrits	52	7	9	7	7	82
TS/TTS suspendus	4	0	0	0	0	4
TS/TTS démissionnaires	3	0	0	0	0	3
TS/TTS décédés	1	0	0	0	0	1
Total – Membres inscrits	5 702	1 552	1 173	1 479	1 074	10 980
Total – Membres suspendus	3 74	138	22	0	0	534

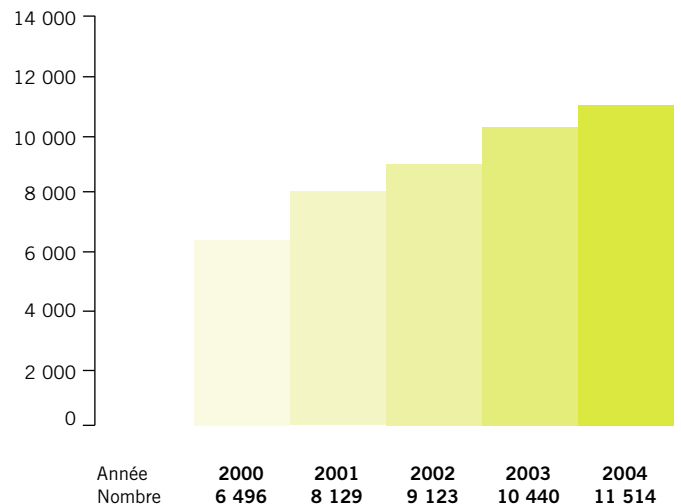
**Fonction primordiale  
Travailleurs sociaux inscrits**



**Fonction primordiale  
Techniciens en travail social inscrits**



**Membres inscrits 2000 - 2004**



## Rapport des comités



## bureau

Conformément aux règlements administratifs de l'Ordre, lors de la première réunion du Conseil qui suit chaque élection des membres du Conseil, ceux-ci élisent le Bureau et nomment les membres du Conseil et les non-membres du Conseil aux comités statutaires et non statutaires établis dans les règlements administratifs. Les membres qui ont siégé à un comité pendant une partie de 2003 sont indiqués par un astérisque (\*), et leurs dates de nomination, d'élection ou de démission sont mentionnées.

### Bureau :

**Rangée du bas, de gauche à droite :** Mary Ciotti, Diane Thompson, Sue-Ellen Merritt, Marianne Park

**Absents :** Kevin Kennedy, Rachel Birnbaum

### Bureau

Diane Thompson	Membre du public	Présidente
Sue-Ellen Merritt, TTSI	Membre élue	Première vice-présidente
Mary Ciotti, TSI	Membre élue	Deuxième vice-présidente
Kevin Kennedy, TTSI	Membre élu	
Marianne Park	Membre du public	
Rachel Birnbaum, TSI	Membre élue	Élue le 9 septembre 2004
*Joanne Turner, TSI	Membre élue	Jusqu'au 8 septembre 2004

### Mandat

Le Conseil délègue au Bureau l'autorité d'exercer tout pouvoir ou de s'acquitter de toute fonction du Conseil, sauf le pouvoir d'élaborer, de modifier ou de révoquer un règlement ou règlement administratif. Le Bureau présente alors un plein rapport au Conseil lors de sa réunion ordinaire suivante. Dans le cadre de ses responsabilités administratives, le Bureau a étudié des lois et soumissions de politiques et a fait des recommandations qu'il a soumises à l'attention du Conseil. Dans le cadre de la gestion du plan stratégique de l'Ordre qui a été approuvé, le Bureau a également constitué des groupes de travail supplémentaires pour aider à mener à bien les priorités stratégiques identifiées dans le plan, et il suit leur progrès par rapport au calendrier prévu.

Le mandat du Bureau consiste entre autres à approuver la nomination d'enquêteurs faite par la registrateure, à recevoir et étudier les rapports obligatoires portant sur la conduite ou les actes des membres de l'Ordre, et à renvoyer des cas aux comités des plaintes, de discipline et d'aptitude professionnelle de l'Ordre.

### Rapports obligatoires

2000 – 3 rapports  
 2001 – 4 rapports  
 2002 – 3 rapports  
 2003 – 8 rapports  
 2004 – 10 rapports  
 Total à la fin de 2004 – 28 rapports

### Décision

Renvois au comité de discipline – 2  
 Ordonnances provisoires<sup>1</sup> – Suspension – 1  
 Autres mesures<sup>2</sup> – 12  
 Aucune mesure – 6, y compris 3 rapports sur des non-membres  
 Enquêtes en cours – 8

<sup>1</sup> Un renvoi au comité de discipline est une condition statutaire préalable pour une ordonnance provisoire.

<sup>2</sup> p.ex. , travaux conseillés, engagement, etc.

## comité des plaintes

**Comité des plaintes**

Judy Shanks, TTSI (présidente)	Membre élue	
*Gary Cockman, TTSI	Membre élu	Jusqu'au 8 septembre 2004
Joe Fecht, TSI	Membre élu	
Anita Gupta	Membre du public	
Muriel Hill	Membre du public	
*Beth McCarthy-Kent, TSI	Non-membre du Conseil	Nommée le 13 janvier 2004
*Sue-Ellen Merritt, TTSI	Membre élue	Nommée le 9 septembre 2004



**Judy Shanks**, TTSI  
présidente, comité  
des plaintes

**Mandat**

Dans le cadre de sa fonction consistant à servir et protéger l'intérêt public, l'Ordre est tenu d'avoir une procédure officielle de traitement des plaintes, qui permet à tous (clients, collègues, autres professionnels réglementés, etc.) de déposer auprès du comité des plaintes de l'Ordre une plainte au sujet de la conduite ou des actes d'un membre de l'Ordre. Cette procédure de traitement des plaintes vise à identifier et traiter les préoccupations au sujet de faute professionnelle, d'incompétence ou d'incapacité des membres de l'Ordre. La procédure vise également à assurer l'équité aussi bien pour la personne qui dépose la plainte et le membre qui fait l'objet de la plainte. Le comité s'est réuni 10 fois en 2004.

**Plaintes Déposées**

Le nombre de plaintes déposées jusqu'à présent est comme suit :

- En 2000 – 14 plaintes
- En 2001 – 27 plaintes
- En 2002 – 37 plaintes
- En 2003 – 30 plaintes
- En 2004 – 62 plaintes
- Total – 170 plaintes

**Plaintes Régliées**

Les décisions rendues jusqu'à présent sont comme suit :

- 67 décisions d'ordre procédural/de compétence et motifs
- 64 décisions définitives et motifs

Total – 131 décisions rendues, y compris deux renvois au comité de discipline de l'Ordre et sept décisions exigeant que le membre se présente devant le comité des plaintes pour recevoir un avertissement.

## comité des candidatures

**Comité des candidatures**

Mary Ciotti, TSI (présidente)	Membre élue	
*Joanne Turner, TSI	Membre élue	Nommée le 9 septembre 2004
*Michael Kopot, TSI	Membre élu	Jusqu'au 8 septembre 2004
*Beverlee McIntosh, TSI	Membre élue	Jusqu'au 8 septembre 2004
Judy Shanks, TTSI	Membre élue	
Jay Mills, TTSI	Membre élue	
*Diane Thompson	Membre du public	Nommée le 9 septembre 2004
*Marianne Park	Membre du public	Nommée le 9 septembre 2004
*Anita Gupta	Membre du public	Jusqu'au 8 septembre 2004
*Muriel Hill	Membre du public	Jusqu'au 8 septembre 2004



**Mary Ciotti**, TSI  
présidente, comité  
des candidatures

**Mandat**

Le comité des candidatures a pour mandat de :

- Procéder à la mise en candidature et à l'élection des conseillères ou conseillers au Bureau, en conformité avec les règlements administratifs
- Formuler des recommandations au Conseil au sujet, d'une part, des nominations de conseillères ou de conseillers et de membres hors-Conseil qui siègeront aux divers comités statutaires et, d'autre part, de la nomination d'une personne au poste de président de chacun des comités statutaires (autre que le Bureau)

**Activité**

Le comité se réunit immédiatement après chaque élection du Bureau et chaque fois qu'il y a une vacance au Conseil. Les recommandations sur les nominations aux divers comités sont soumises à l'approbation du Conseil.



## comité des élections

## Comité des élections

Michael Kopot, TSI (président)	Membre élu	Nommé le 9 septembre 2004
*Rachel Birnbaum, TSI	Membre élue	Jusqu'au 8 septembre 2004
Mary Ciotti, TSI	Membre élue	
Roman Delicart, TTSI	Membre élu	Nommé le 9 septembre 2004
Zita Devan	Membre du public	
*Jai Mills, TTSI	Membre élue	Jusqu'au 8 septembre 2004
*Kevin Kennedy, TTSI	Membre élu	Jusqu'au 8 septembre 2004
Judy Shanks, TTSI	Membre élue	Nommée le 9 septembre 2004



**Michael Kopot, TSI**  
président du comité des élections

## Mandat

Le comité des élections a pour mandat de :

- Fixer la date de chaque élection
- Déterminer la marche à suivre pour la tenue d'une élection de membres à élire au Conseil
- Trancher les conflits et déterminer qui est habilité à se porter candidat aux élections ou à voter; et
- S'acquitter des fonctions énoncées dans les règlements administratifs.

## Activité

En 2004, le comité des élections s'est réuni six fois et participé à cinq téléconférences. Les réunions ont porté sur l'élaboration de politiques, la révision des documents relatifs aux élections, et la mise en application d'un programme de formation pour les scrutateurs et les membres du comité. Le 27 mai 2004, le comité a supervisé le déroulement des élections pour s'assurer que tout était conforme aux règlements administratifs et aux procédures électorales adoptées par le comité.

Sur les quatre candidats proposés dans la circonscription électorale numéro 1, un candidat a été élu dans la catégorie de travail social et un a été élu par acclamation dans celle des techniciens en travail social. Sur les trois candidats proposés dans la circonscription électorale numéro 2, un a été élu dans la catégorie de travail social et un a été élu par acclamation dans celle de techniciens en travail social. Sur les trois candidats proposés dans la circonscription électorale numéro 5, un a été élu par acclamation dans la catégorie de techniques de travail social alors qu'un a été élu dans celle des travailleurs sociaux.

Dans les circonscriptions électorales nos 1, 2 et 5, 3 173 trousseaux électoraux ont été envoyés par la poste aux membres habilités à voter. Quatre cent soixante-cinq bulletins de vote ont été reçus avant 17 h le 28 mai 2004.

Le comité a choisi le 26 mai 2005 comme date d'élection pour l'année prochaine. Le comité a recommandé que le nombre de présentateurs (actuellement au nombre de deux) nécessaires pour proposer un candidat soit réduit à un. Le Conseil a adopté une résolution en vue de tenir compte de cette modification lors de la réunion du Conseil, le 9 septembre 2004.

## comité de discipline

## Comité de discipline

Zita Devan (présidente)	Membre du public	
Lisa Barazzutti	Membre du public	
*Rachel Birnbaum, TSI	Membre élue	Jusqu'au 8 septembre 2004
*Geneviève Côté, TSI	Membre élue	Nommée le 9 septembre 2004
Shelley Hale, TTSI	Membre élue	
Paula Klein, TSI	Non-membre du Conseil	
*Michael Kopot, TSI	Membre élu	Nommé le 9 septembre 2004
*Mukesh Kowlessar, TTSI	Membre élu	Nommé le 9 septembre 2004
Jai Mills, TTSI	Membre élue	
*Marco Ventola	Membre du public	Nommé le 9 septembre 2004



**Zita Devan, présidente**  
du comité de discipline

## Mandat

Les fonctions du comité de discipline consistent à : 1) entendre et trancher les allégations de faute professionnelle ou d'incompétence de la part d'un membre de l'Ordre qui lui sont renvoyées par le comité des plaintes, le Conseil ou le Bureau; et 2) s'acquitter de toutes autres fonctions que lui attribue le Conseil. Les audiences du comité de discipline sont habituellement publiques.

## Activité

En 2004, le comité a reçu une formation et une orientation. Le comité a tenu une conférence préparatoire à l'audience et une audience en septembre.



comité des  
normes  
d'exercice

**Shelley Hale**, TTSI  
présidente du comité  
des normes d'exercice

**Comité des normes d'exercice**

Shelley Hale, TTSI (présidente)	Membre élue	
Lisa Barazzutti	Membre du public	
Rachel Birnbaum, TSI	Membre élue	
*Linda Chodos, TSI	Non-membre du Conseil	Nommée le 13 janvier 2004
*Gary Cockman, TTSI	Non-membre du Conseil	Nommé le 9 septembre 2004
*Geneviève Côté, TSI	Membre élue	Nommée le 9 septembre 2004
*Anita Gupta	Membre du public	Nommée le 9 septembre 2004
Suzanne Hainer, TTSI	Non-membre du Conseil	
*Beverlee McIntosh, TSI	Membre élue	Jusqu'au 8 septembre 2004
*Sue-Ellen Merritt, TTSI	Membre élue	Jusqu'au 8 septembre 2004
John Newman, TTSI	Non-membre du Conseil	
*Marianne Park	Membre du public	Jusqu'au 8 septembre 2004
Elaine Sauriol, TSI	Non-membre du Conseil	

**Mandat**

Le comité des normes d'exercice a pour mandat de :

- Considérer et examiner les normes d'exercice de l'Ordre et les lignes directrices de l'Ordre
- Recommander au Conseil un processus pour consulter les membres de l'Ordre à propos des normes d'exercice de l'Ordre et des lignes directrices relatives aux normes d'exercice de l'Ordre
- Mettre en place ou faire mettre en place, conformément aux instructions du Conseil, un processus de consultation pour les normes d'exercice de l'Ordre et les lignes directrices relatives aux normes d'exercice de l'Ordre
- Recommander et soumettre à l'approbation du Conseil les changements à apporter aux normes d'exercice de l'Ordre et l'adoption de lignes directrices relatives aux normes d'exercice de l'Ordre
- Recommander et soumettre à l'approbation de la registrateur ou du Conseil des documents imprimés et autres que le comité juge appropriés pour communiquer les normes d'exercice et les lignes directrices aux membres de l'Ordre; et
- S'acquitter de toutes autres fonctions qui pourraient de temps en temps être déterminées par le Conseil.

**Activité**

Le comité s'est réuni six fois et a participé à deux téléconférences. Il a continué à : mettre à exécution les recommandations proposées au cours de la consultation sur les normes d'exercice et élaboré le programme de maintien des compétences.

Le comité a procédé à des révisions des normes d'exercice et étudié les nouveaux projets de normes et les lignes directrices relatives à l'exercice de la profession. D'autres consultations des membres auront lieu lorsque toutes les révisions proposées et les nouveaux documents seront terminés.

Le comité a proposé au Bureau ainsi qu'au Conseil un modèle de programme de maintien des compétences qui a été, en principe, approuvé. En collaboration avec un conseiller, le comité a procédé à un avant-projet du programme de maintien des compétences avec les membres de toute la province par le biais de groupes de discussion et des questionnaires. Le comité est en train d'étudier les recommandations auxquelles il a donné lieu et révisera le programme avant de consulter les personnes qui ont participé à l'avant-projet.

comité  
d'aptitude  
professionnelle

**Zita Devan**, présidente  
du comité d'aptitude  
professionnelle

**Comité d'aptitude professionnelle**

*Zita Devan (présidente)	Membre du public	Nommée le 9 septembre 2004
*Lisa Barazzutti	Membre du public	Nommée le 9 septembre 2004
*Geneviève Côté, TSI	Membre élue	Nommée le 9 septembre 2004
*Suzanne Hainer, TTSI	Non-membre du Conseil	Jusqu'au 8 septembre 2004
*Shelley Hale, TTSI	Membre élue	Nommée le 9 septembre 2004
*Paula Klein, TSI	Non-membre du Conseil	Nommée le 9 septembre 2004
Michael Kopot, TSI	Membre élu	
*Mukesh Kowlessar, TTSI	Membre élu	Nommé le 9 septembre 2004
*Beverlee McIntosh, TSI	Membre élue	Jusqu'au 8 septembre 2004
Jai Mills, TTSI	Membre élue	
Marco Ventola	Membre du public	

**Mandat**

Le comité d'aptitude professionnelle a pour mandat d'entendre et de trancher les allégations d'incapacité de la part d'un membre de l'Ordre et de s'acquitter des autres fonctions que lui attribue le Conseil. En raison de leur caractère confidentiel, le public est habituellement exclu des audiences du comité d'aptitude professionnelle.

**Activité**

Aucun cas n'a été renvoyé au comité d'aptitude professionnelle en 2004.

comité d'appel des inscriptions

**Comité d'appel des inscriptions**

John Pretti, TSI (président)	Membre élu du Conseil	
*Roman Delicart, TTSI	Membre élu du Conseil	Jusqu'au 8 septembre 2004
*Muriel Hill	Membre du public	Nommée le 9 septembre 2004
Kevin Kennedy, TTSI	Membre élu du Conseil	
*Mukesh Kowlessar, TTSI	Membre élu du Conseil	Nommé le 9 septembre 2004
Marianne Park	Membre du public	
Judith Tremblay, TSI	Non-membre du Conseil	
*Marco Ventola	Membre du public	Jusqu'au 8 septembre 2004



**John Pretti, TSI**  
président, comité d'appel des inscriptions

**Mandat**

Le comité d'appel des inscriptions examine les questions relatives à l'inscription des membres à l'Ordre. Si la registrature a l'intention de refuser de délivrer un certificat d'inscription à un candidat ou d'assortir le certificat d'inscription d'un membre de conditions ou de restrictions auxquelles le membre refuse de donner son assentiment, elle doit signifier un avis de son intention au membre/candidat. Si le membre/candidat sollicite un examen, le comité d'appel des inscriptions doit effectuer l'examen. Le comité d'appel des inscriptions étudie toute observation écrite et documentation reçues sans être obligé de tenir une audience avant de rendre une décision ou de donner une directive à la registrature.

Le comité d'appel des inscriptions a tenu 13 réunions en 2004, y compris deux par téléconférence et une séance d'orientation à l'intention des nouveaux membres.

**Demandes d'examens reçues jusqu'à présent :**

- 2001 – 49 demandes reçues
- 2002 – 1 demande reçue
- 2003 – 22 demandes reçues
- 2004 – 19 demandes reçues

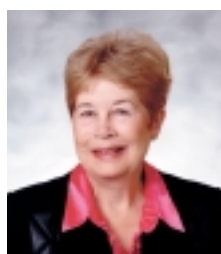
**État des examens :**

- 70 décisions définitives et motifs
- 3 inscriptions par demande d'examen substitutive
- 18 en cours de révision

comité des finances

**Comité des finances**

Joanne Turner, TSI (présidente)	Membre élue	Nommée le 9 septembre 2004
Joe Fecht, TSI	Membre élu	Nommé le 9 septembre 2004
Anita Gupta	Membre du public	Nommée le 9 septembre 2004
John Pretti, TSI	Membre élu	Nommé le 9 septembre 2004
Judy Shanks, TTSI	Membre élue	Nommée le 9 septembre 2004
Glenn Thompson, TSI	Non-membre du Conseil	Nommé le 9 septembre 2004



**Joanne Turner, TSI**  
présidente, comité des finances

**Mandat**

Le comité des finances formule des recommandations au Conseil sur des questions relatives à la planification et la gestion financières et à la gestion de l'actif de l'Ordre y compris :

- i) Le budget de fonctionnement annuel;
- ii) Les contrôles financiers internes;
- iii) La vérification des états financiers;
- iv) Les politiques financières et la planification fiscale; et
- v) Les politiques concernant le placement de fonds

**Activité**

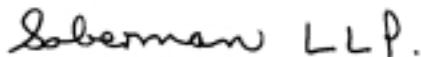
Le 8 septembre 2004, le Conseil a approuvé la constitution d'un comité des finances. Le comité a, dès le début, participé à l'examen des locaux actuels, pris part aux négociations d'offre de location de nouveaux locaux et à l'élaboration définitive du bail des nouveaux locaux, qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2005. Le comité a, en outre, étudié le budget de fonctionnement proposé pour 2005 ainsi que les états financiers du troisième trimestre et est à présent en train d'examiner les placements de l'Ordre et d'élaborer une politique de placement qu'il soumettra au Conseil.

## Rapport des vérificateurs

Nous avons vérifié l'état de la situation financière de l'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario au 31 décembre 2004 ainsi que les états de l'évolution de l'actif net, de l'exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



SOBERMAN, s.r.l.  
Comptables agréés

Toronto, Canada  
Le 10 février 2005

### État de la situation financière

Au 31 décembre	2004	2003
<b>ACTIF</b>		
<b>À court terme</b>		
Liquidités	3 807 905 \$	2 387 174 \$
Placement à court terme	576 380	2 871 201
Intérêts à recevoir	109	2 107
Charges payées d'avance et actifs divers	58 106	10 628
	4 442 500	5 271 110
<b>Placements à long terme</b>	2 337 175	-
<b>Immobilisations</b>	440 054	547 961
	7 219 729 \$	5 819 071 \$
<b>PASSIF</b>		
<b>À court terme</b>		
Comptes créditeurs et charges à payer	27 804 \$	40 411 \$
Recettes reportées	2 178 519	2 310 754
	2 206 323	2 351 165
<b>Engagements</b>		
<b>ACTIF NET</b>		
Actif net investi dans des immobilisations	482 407	547 961
Actif net non affecté	4 530 999	2 919 945
	5 013 406	3 467 906
	7 219 729 \$	5 819 071 \$

### État des résultats

Exercice terminé le 31 décembre	2004	2003
Droits d'inscription et frais de dossier	3 895 345 \$	3 620 780 \$
<b>Charges</b>		
Salaires et avantages sociaux	1 175 155	1 167 182
Frais juridiques	269 456	212 445
Réunions du Conseil et des comités	143 041	126 711
Location des locaux	139 909	154 921
Bulletin	74 653	2 646
Frais postaux et de messagerie	66 433	53 869
Frais bancaires	63 067	40 018
Publicité et promotion	54 317	41 992
Consultation sur les normes	49 824	42 233
Location et entretien	48 600	48 285
Impression et articles de papeterie	45 125	53 271
Experts-conseils	34 905	18 632
Fournitures de bureaux	30 189	30 535
Élection	28 547	16 488
Assurance	26 154	22 960
Perfectionnement professionnel	23 591	26 013
Ébauche de règlements	19 543	8 598
Téléphone	13 486	12 578
Vérification et comptabilité	13 311	17 174
Déplacements	6 119	4 294
Traduction	5 291	3 636
Site Web	4 309	13 129
Élaboration d'un processus d'inscription	3 302	6 878
Communications visant l'établissement de l'Ordre	1 858	7 168
Amortissement des biens corporels	161 671	153 247
	2 501 856 \$	2 284 903 \$
<b>Excédent des recettes sur les charges avant autres recettes</b>	1 393 489	1 335 877
<b>Autres recettes</b>		
Intérêt	141 728	98 690
Autres	10 283	3 563
	152 011	102 253
<b>Excédent des recettes sur les charges</b>	1 545 500 \$	1 438 130 \$

On peut obtenir la version complète des états financiers vérifiés en s'adressant au bureau de la registraire.



**Ordre des travailleurs  
sociaux et des techniciens  
en travail social de l'Ontario**

80 rue Bloor ouest  
Bureau 700  
Toronto, ON M5S 2V1  
Téléphone: 416-972-9882  
Numéro sans frais: 1-877-828-9380  
Télécopieur: 416-972-1512  
[www.ocswssw.org](http://www.ocswssw.org)